

**Agents publics : une pétition
pour dire que nous ne sommes
pas les boucs émissaires de
la dette !**

**Pétition et communiqué de presse du
14 novembre 2024**



AGENTS PUBLICS : NOUS NE SOMMES PAS LES BOUCS ÉMISSAIRES DE LA DETTE !

PÉTITION



AVEC LA CFDT, JE DEMANDE AU GOUVERNEMENT :

- De renoncer aux trois jours de carence et à la baisse de l'indemnisation des arrêts pour cause de maladie
- De mener une réelle politique de prévention pour éviter les problèmes de santé liés à mon métier ou à mes conditions d'exercice
- De reconnaître mes compétences
- De valoriser mon expérience par des augmentations régulières
- De procéder à des augmentations générales régulières pour redonner du dynamisme à ma rémunération
- De réviser les grilles de rémunération pour reconnaître mes qualifications
- De me permettre une évolution de carrière qui se s'arrête plus au bout de vingt ou vingt-cinq ans
- De compenser mes pertes de pouvoir d'achat
- De revaloriser immédiatement le point d'indice

• Pour signer la pétition :

Cliquez sur le lien [ICI](#) ou Flashez ci-dessous !



• La CFDT dans la mobilisation

La CFDT Fonctions publiques a pesé de tout son poids pour faire émerger une mobilisation des agents publics qui permette une pleine visibilité et le recours à tous les moyens

d'expression, y compris la grève, le 5 décembre prochain.

Sans confusion possible avec d'autres mobilisations sectorielles, les équipes CFDT construiront les formes d'actions les plus appropriées à chacun de leurs secteurs et territoires. Après avoir obtenu que le ministre reçoive les organisations syndicales représentatives de la Fonction publique, qu'il renonce à la suppression des catégories et s'engage à ouvrir des concertations, la CFDT est pleinement engagée pour améliorer le pouvoir d'achat et les conditions de travail dans l'intérêt des agents et pour une fonction publique mieux reconnue et plus attractive.

Les stigmatisations et mesures injustes doivent être abandonnées pour laisser la place à un dialogue social constructif. Par ailleurs, et sans attendre le 5 décembre, les militantes et militants seront sur le terrain pour rencontrer leurs collègues, signer et faire signer une pétition sur des supports multiples – numérique et papier – qui sera remise au gouvernement.

L'ASP, un opérateur majeur de l'État

Petite présentation de l'ASP

L'Agence de service et de paiement (ASP) est un opérateur de l'Etat qui intervient dans de multiples domaines et secteurs, tels que l'agriculture, l'emploi, l'environnement et la

transition écologique, l'économie, le social, l'insertion, la formation professionnelle continue et l'apprentissage, la culture, et bien d'autres. Elle touche différents publics très variés jusqu'à des publics sensibles, comme les agriculteurs, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les précaires en difficulté économique, les demandeurs d'asile, etc..

Son rôle principal est de gérer les demandes d'aides, d'accompagner les bénéficiaires tout au long du processus, et de réaliser des contrôles pour garantir la régularité dans l'utilisation des fonds publics.

L'ASP a versé près de 29 milliards d'euros en 2023, ce qui la place comme l'un des premiers opérateurs de l'Etat en matière de crédits versés et le premier payeur européen d'aides agricoles. En dehors du secteur agricole, l'ASP est un opérateur majeur de l'Etat et les missions accomplies par ses agents sont nombreuses et essentielles pour l'ensemble des publics concernés

En 1962, la loi complémentaire d'orientation agricole crée le Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles (Fasasa). Du lancement de la politique agricole commune (PAC) en 1966 est né le Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (Cnasea). L'ASP est née au cours de la seconde vague de fusion des offices agricoles intervenue en 2009. L'ASP remplace ainsi le CNASEA créé en 1966.

Suite à une décision de décentralisation du CNASEA datant de 1992 mais mise en place tardivement en 2003, le CNASEA quitte la région parisienne (Issy-les-Moulineaux) pour s'installer à Limoges. Ainsi, l'ASP a son siège basé à Limoges, une antenne à Montreuil et 12 directions régionales et interrégionales réparties sur tout le territoire français, y compris en outre-mer.

L'ASP est un établissement public administratif (EPA) sous double tutelle, celle du Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, ainsi que du Ministère du Travail et de l'Emploi. Aujourd'hui ce sont près de **2 400 agents au service des citoyens répartis sur tout le territoire et outre-mer avec 1 561 fonctionnaires titulaires.**

Un conseil d'administration composé de 22 membres, **12 représentants de l'État et, 10 représentants d'établissements et organismes publics et d'organisations professionnelles partenaires** présidé par Armand Sanceau, (président par intérim), supervise les activités de l'Agence.

Le saviez-vous ?

Cette opération de décentralisation vers Limoges pour les agents qui choisirait de rejoindre le siège s'est accompagnée d'une mesure spécifique à savoir l'alignement des barèmes indemnitaires avec ceux de l'administration centrale. Aujourd'hui, cela se traduit par un alignement des barèmes d'IFSE pour les postes équivalents entre ASP et administration centrale !

Position CFDT ; C'est tout de même une mesure d'attractivité importante que la section ASP de la CFDT-SPAgri (syndicat des personnels du ministère de l'agriculture) défend avec force, il est en effet primordial que toutes les avancées, notamment de rémunération, portant les agents du MASAF puissent bénéficier sans délai aux agents de l'ASP.

En dehors de la parité de traitement des agents des agents de l'ASP vis-à-vis des agents du MASAF, la section ASP de la CFDT-SPAgri intervient aussi sur les améliorations des conditions de travail ou de rémunération propres à l'ASP dans une démarche toujours constructive et basée sur les échanges et la négociation, y compris en intersyndical.

Ainsi, la CFDT a pu notamment obtenir le versement de la prime COVID de 500 € pour l'ensemble des agents de l'ASP en 2023. Cette mesure a fait avancer la part forfaitaire de la rémunération des CDD. Mais aussi, la CFDT-ASP a obtenu le maintien des titres restaurant lorsque l'agent est en télétravail ainsi que le versement de l'indemnité forfaitaire de télétravail.

Depuis les élections professionnelles de 2022, la CFDT est le 1^{ère} syndicat de l'ASP.

Vos contacts ASP

- marie-Christine.galtier@asp-public.fr
- véronique.jamier@asp-public.fr
- cfdt@agriculture.gouv.fr

INA0 : Du changement à la section CFDT

Le temps passe et file pour toutes et tous, la retraite largement défendue par la CFDT s'applique évidemment à ses membres et l'heure est venue de saluer le travail et l'implication de Catherine Barbier, secrétaire de la section CFDT-SPAgrri à l'INA0 depuis 15 années.

Des regards, des « coups de gueule », des rires mais surtout des actes !

De son propre aveu, l'investissement syndical était une évidence pour elle depuis le début !

Catherine Barbier intègre le service informatique de l'Agence Centrale des Organismes d'Intervention dans le secteur agricole (ACOFA) à sa création en 1983. Elle déroule ensuite sa carrière dans les offices et en particulier à [l'Institut National de l'Origine et de la qualité \(INAO\)](#).

Dès lors, elle est de tous les combats (d'ordre syndical !) emportant avec elle son regard rieur et ses « coups de gueule » bien entendus. En 2009, elle est élue secrétaire de section CFDT de l'INAO et devient la cheffe de fil de toute une équipe qui la suivra jusqu'à son récent départ en septembre dernier.

En 2014, sous son impulsion, la section CFDT-INAO intègre le CFDT-SPagri.

Un engagement et des résultats forts !



Ces années syndicales sont l'occasion de mener avec son équipe des combats qui lui tiennent particulièrement à cœur avec des résultats notamment obtenus sur :

- La **compensation des heures supplémentaires**,
- L'accessibilité des formations à tout agent quelle que soit sa catégorie,
- L'intervention de l'Agence Nationale d'Amélioration des

Conditions de Travail (ANACT) pour apporter des solutions pragmatiques,

- **La mise en place d'un groupe de travail sur le télétravail dès 2011**
- La mise en place du télétravail dit « thérapeutique » à l'époque
- La cotation des postes et les fiches métiers propres à l'INAO
- **Le passage des personnels de bureau (cat C) en rédacteurs secrétaires (cat B), une très belle avancée pour les agents !**

Catherine Barbier quitte ses fonctions syndicales avec émotion, mais l'engagement qu'elle a pu mettre au service des agents a largement été insufflé auprès d'une relève bien formée qui n'a plus qu'à prendre le relai avec la même passion.

La CFDT-SPAgrri, la section CFDT-SPAgrri de l'INAO tenait à remercier Catherine Barbier de tout cet investissement et à lui assurer du soutien maintenu à celles et ceux qui vont lui succéder.

- *Une photo souvenir !*



- Vos contacts CFDT à l'INAO
 - Le courriel de votre section CFDT : CFDT@inao.gouv.fr
 - Le courriel de la CFDT SPAgri ! cfdt@agriculture.gouv.fr

Régressions dans la fonction publique : l'intersyndicale du MASAF écrit à la Ministre

Le 6 novembre, l'ensemble des organisations syndicales représentatives a refusé de participer :

- à l'un des groupes de travail portant sur la **négociation**

- à la signature d'un accord ministériel visant à améliorer la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) des agentes et agents du ministère.

Les annonces gouvernementales récentes portant atteinte aux droits sociaux des fonctionnaires et agentes et agents publics, notamment les 3 jours de carence au détriment de leur qualité de vie au travail, conduisent également l'ensemble des organisations syndicales représentatives :

- à écrire à Madame la Ministre (courrier ci-dessous) ;
- à solliciter dans les meilleurs délais un entretien spécifique auprès du directeur du cabinet.

Pour autant, la CFDT et les autres organisations syndicales reprendront la négociation de l'accord QVCT lorsque le contexte politique s'y prêtera.

> *Lettre à la Ministre :*

[courrier ministre intersyndicale - jour de carence](#)

La CFDT-SPAgrï ouvre sa page LinkedIn

La CFDT-SPAgrï a ouvert sa [page LinkedIn](#) !

Etre toujours plus proche des agents du MASA, toucher d'autres personnes extérieures au ministère, utiliser d'autres vecteurs

de communication que les mails ou le site internet **est un enjeu pour mieux partager nos informations** et mieux échanger avec la communauté de travail.

La **CFDT-SPAgrri a donc créé sa page sur LinkedIn** ; seul réseau social professionnel adopté par le plus grand nombre de salariés publics ou privés.

Notre page permet d'ores et déjà :

- D'ouvrir une nouvelle porte vers une communication parfois plus ciblée, notamment avec les agents qui voudront bien faire partie de notre réseau
- De promouvoir dans la mesure du possible l'attractivité et l'emploi au sein de notre ministère et de ses opérateurs
- De relayer aussi des communications d'autres administrations (direction générale de la fonction publique) ou autres ministères par exemple), ou entités publiques (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique par exemple) sur des thématiques qui nous rapprochent et bien évidemment de la CFDT !
- De republier toutes études, réflexions ou documents portant sur nos thématiques professionnelles

Cette page se veut ouverte à toutes et tous, les échanges par la messagerie LinkedIn sont également encouragés et l'équipe de permanents assurera la même qualité de réponse que pour les sollicitations reçues par courriel ou par notre formulaire de contact sur notre site.

Adhérents et non adhérents, sympathisants CFDT ou non, vous êtes toutes et tous les bienvenus !

Rejoignez notre réseau et retrouvez-nous [ici sur LinkedIn](#).

Un nouveau gouvernement, qui s'est fait attendre !

Par ordre protocolaire

Les ministres

- **Didier MIGAUD**, garde des Sceaux, ministre de la Justice ;
- **Catherine VAUTRIN**, ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation ;
- **Bruno RETAILLEAU**, ministre de l'Intérieur ;
- **Anne GENETET**, ministre de l'Education nationale ;
- **Jean-Noël BARROT**, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères ;
- **Rachida DATI**, ministre de la Culture et du Patrimoine ;
- **Sébastien LECORNU**, ministre des Armées et des Anciens combattants ;
- **Agnès PANNIER-RUNACHER**, ministre de la Transition écologique, de l'Energie, du Climat et de la Prévention des risques ;
- **Antoine ARMAND**, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie ;
- **Geneviève DARRIEUSSECQ**, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins ;
- **Paul CHRISTOPHE**, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Egalité entre les femmes et les hommes ;
- **Valérie LÉTARD**, ministre du Logement et de la Rénovation urbaine ;
- **Annie GENEVARD**, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt ;

- **Astrid PANOSYAN-BOUVET**, ministre du Travail et de l'Emploi ;
- **Gil AVÉROUS**, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative ;
- **Patrick HETZEL**, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- **Guillaume KASBARIAN**, ministre de la Fonction publique, de la Simplification et de la Transformation de l'action publique ;
- **François-Noël BUFFET**, ministre auprès du Premier ministre, chargé des Outre-mer ;
- **Laurent SAINT-MARTIN**, ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et des Comptes publics.

Ministres délégués ;

- *Auprès du Premier ministre et du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères :*
Benjamin HADDAD, chargé de l'Europe ;
- *Auprès du Premier ministre :*
Nathalie DELATTRE, chargée des Relations avec le Parlement ;
Maud BREGEON, porte-parole du Gouvernement ;
Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, chargée de la Coordination gouvernementale ;
- *Auprès de la ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation :*
Françoise GATEL, chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat ;
François DUROVRAY, chargé des Transports ;
Fabrice LOHER, chargé de la Mer et de la Pêche ;
- *Auprès du ministre de l'Intérieur :*
Nicolas DARAGON, chargé de la Sécurité du quotidien ;
Auprès de la ministre de l'Education nationale :
Alexandre PORTIER, chargé de la Réussite scolaire et de l'Enseignement professionnel ;
- *Auprès du ministre de l'Europe et des Affaires*

étrangères :

Sophie PRIMAS, chargée du Commerce extérieur et des Français de l'étranger ;

- *Auprès de la ministre de la Transition écologique, de l'Energie, du Climat et de la Prévention des risques :*

Olga GIVERNET, chargée de l'Energie ;

- *Auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie :*

Marc FERRACCI, chargé de l'Industrie ;

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, chargée de l'Economie sociale et solidaire, de l'Intéressement et de la Participation ;

Marina FERRARI, chargée de l'Economie du tourisme ;

- *Auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Egalité entre les femmes et les hommes :*

Agnès CANAYER, chargée de la Famille et de la Petite enfance.

Secrétaires d'État

- *Auprès du ministre de l'Intérieur :*

Othman NASROU, chargé de la Citoyenneté et de la Lutte contre les discriminations ;

- *Auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères :*

Thani MOHAMED SOILIHI, chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux ;

- *Auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie :*

Laurence GARNIER, chargée de la Consommation ;

- *Auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Egalité entre les femmes et les hommes :*

Salima SAA, chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes ;

- *Auprès du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :*

Clara CHAPPAZ, chargée de l'Intelligence artificielle et

du Numérique

La CFDT-SPAgrï note les propos tenus par Michel BARNIER sur la nécessité de dialoguer avec les organisations syndicales. Gageons qu'avec un gouvernement de cette taille, la qualité du dialogue sera au rendez-vous et bien décliné au sein de chaque ministère, dont celui en charge de l'agriculture.

Notre bureau exécutif 2021-2025

[Mis à jour le 3 octobre 2022]

**Le bureau exécutif élu lors du
conseil syndical du 27 septembre
2023**

- **Co-secrétaire générale : Stéphanie
CLARENC / AC**
- **Co-secrétaire général : Frédéric
LALOY / DRAAF**
- **Secrétaire générale adjointe en
charge de l'ASP : Marie-Christine
GALTIER / ASP**

- **Secrétaire générale adjointe en charge de l'ANSES : Nathalie THIERIET / ANSES**
 - **Secrétaire général adjoint en charge de l'IFCE : Thierry DUCHAUSSOY / IFCE**
 - **Secrétaire générale adjointe en charge de l'INAO : Catherine BARBIER / INAO**
 - **Secrétaire nationale en charge du développement : Véronique JAMIER / ASP**
 - **Trésorière : Isabelle VANDERMEERSCH / AC**
-

Notre conseil syndical 2021-2025

[Mis à jour le 04 octobre 2022.]

Le conseil syndical du SPAgri-CFDT

Réuni en [congrès](#) les 17 et 18 mai 2021, le SPAgri-CFDT s'est doté d'un conseil syndical pour la mandature 2021-2025.

Suite au conseil syndical des 27 et 28 septembre 2023 la liste des membres a été actualisée comme suit :

- Catherine Barbier, INAO Montreuil (Île-de-France)
- Emmanuel Biseau, DDTM Gard (Occitanie)
- Stéphanie Clarenc, administration centrale/DGPE (Île-de-France)
- Christophe Cornu, DETSPP Dordogne (Nouvelle Aquitaine)
- Thierry Duchaussoy, IFCE DT Nord-Ouest (Hauts-de-France)
- Alexandra Dussaby, DRAAF (AURA)
- Marie-Christine Galtier, ASP DR Occitanie (Occitanie)
- Sybille Gantois, ASP DR Hauts-de-France (Hauts-de-France)

- **Emanuela Garino, DRAAF (Occitanie)**
- **Bernadette Gueguen, DRIAAF Roissy (Île-de-France)**
- **Patrick Hannyoy, DDT Corrèze (Nouvelle-Aquitaine)**
- **Véronique Jamier, ASP DR Bretagne (Bretagne)**
- **Anne Jammes, DDPP Rhône (Rhône-Alpes)**
- **Meriem Labbène, DRIAAF Roissy (Île-de-France)**
- **Walter Labruyère, INAO Mâcon (Bourgogne-Franche-Comté)**
- **Frédéric Laloy, DRAAF (Pays de la Loire)**
- **Fabien Larue, IFCE DT Est (Grand Est)**
- **Hervé Ledoux, DRAAF (Grand Est)**
- **Corinne Sévin, Anses Dozulé (Normandie)**
- **Nathalie Thieriet, Anses Maisons-Alfort (Île-de-France)**

**Isabelle Vandermeersch,
administration centrale/SG (Île-de-
France)**

Le SPAgri-CFDT en route pour une nouvelle mandature (2021-2025)

Le congrès de mai 2021 a approuvé les orientations du SPAgri pour la mandature 2021-2025.

Notre conseil syndical 2016-2020

Composition du conseil syndical du SPAgri-CFDT 2016-2020.

Notre bureau exécutif 2016-2020

Composition du conseil syndical du SPAgri-CFDT, élu lors du congrès des 20 et 21 septembre 2016.

Le SPAgri-CFDT en route pour une nouvelle mandature (2016-2020)

Le congrès de septembre 2016 a approuvé les orientations du SPAgri pour la mandature 2016-2020.

Présentation du site du SPAgri-CFDT

Présentation et fonctionnement du site du SPAgri.

[Mise à jour avril 2018]

La Bibliothèque libre du SPAgri

Amis et visiteurs parisiens, venez et servez-vous !

Notre organisation

Positionnement du SPAgri, syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture, au sein de la CFDT.

À quoi sert la cotisation ?

Fixée par une charte financière, la cotisation de chaque adhérent contribue à la vie et aux actions de la CFDT.

Nos revendications

Les revendications du SPAgri-CFDT.

Nos valeurs

Un aperçu des valeurs de la CFDT, un syndicat acteur de transformation sociale *[mis à jour janvier 2018]*.

Nos engagements

Adhérer à la CFDT

C'est faire le choix d'un syndicalisme de transformation sociale qui récuse la seule logique de protestation et de contestation. Contrairement à d'autres, nous souhaitons être au cœur des processus de changement de la réalité économique et sociale pour agir sur les mutations et ne pas les subir.

C'est faire le choix d'un syndicat interprofessionnel qui défend les intérêts collectifs et individuels des agents de toute catégorie sans exclusivité, en se gardant de toute revendication à caractère corporatiste.

C'est vouloir renforcer un syndicalisme d'adhérents indispensable au fonctionnement d'une société démocratique.

C'est se reconnaître en un syndicalisme pour lequel solidarité, justice et émancipation sont des valeurs au cœur de son action et de ses motivations.

C'est disposer d'informations sur ses droits et sur l'actualité sociale et syndicale.

Le SPAgri : présentation et orientations

Le livret de présentation du SPAgri-CFDT [*document novembre 2017, désormais obsolète*].

Comment adhérer au SPAgri ?

Bulletin d'adhésion au SPAgri-CFDT *[Mis à jour 22 décembre 2021]*.